INFO NELLE

Juillet 2019

COMMUNE DE ILE D'ELLE

Sommaire

Le mot du Maire	page 1
En bref	page 2
Programme à venir	page 3
Lettre aux aînés	page 4
Consignes de sécurité	page 5
Rappels	page 6

Nellezaises, nellezais, c'est toujours un grand plaisir pour moi de pouvoir m'adresser à vous par le biais d'info Nelle. Le premier semestre 2019 qui vient de s'achever a été riche en évènements que vous pourrez découvrir dans les pages suivantes.

Le 8 juin dernier, notre commune a reçu le sénateur Bruno RETAILLEAU lors de l'inauguration des travaux de redynamisation du centre-bourg ainsi que ceux de la mise en accessibilité de la cours de l'école Jacques Prévert et de l'église.

C'est pour moi l'occasion de revenir sur le coût et le mode de financement de ces travaux mais aussi des projets à venir:

- Pour le centre-bourg les travaux s'élèvent à 310 000,00 € HT et ils ont été financés à 65,10 % par des aides extérieures au budget communal réparties ainsi:
  - 6,4 % réserve parlementaire du sénateur Bruno RETAILLEAU,
  - 11 % budget de la région des Pays de la Loire,
  - 10,5 % budget départemental,
  - 3,2 % budget de l'agence routière départementale (amendes de police).
  - 34 % fond de concours de la communauté de communes Sud-Vendée-Littoral,

Seulement 34,9 % ont été financés par la commune de l'Ile d'Elle.

- Pour la cours de l'école Jacques Prévert, le coût total est de 72 736,00 € HT financés à 51 % par des aides extérieures au budget communal réparties ainsi:
  - 10 % budget contrat région,
  - 6 41 % budget départemental.

Seulement 49 % ont été à la charge de la commune.

J'entends régulièrement des remarques relatives à la longueur ou à la lenteur des réalisations au sein de la commune. Je pense que vous comprendrez mieux maintenant ces délais en voyant le travail important de l'équipe municipale pour obtenir le maximum de financement extérieur afin d'alléger au mieux le budget municipal et ainsi de mener à bien un nombre conséquent de projets.

Il est à noter l'ouverture de l'antenne médicale dont le projet a été mené par la communauté de communes Sud-Vendée-Littoral. Cette antenne réuni un médecin et trois infirmières. Je reste dans le domaine de la santé pour vous apprendre que nos pharmaciens vont pouvoir profiter d'une retraite bien mérité puisqu'ils ont maintenant un repreneur pour leur officine.

La communauté de commune Sud-Vendée-Littoral mène actuellement les travaux de rénovation de la rue des Ponts Neufs. C'est l'occasion de revoir l'éclairage public, d'installer la fibre optique ainsi que le réseau d'assainissement. Au moment ou je rédige cet édito, il reste à réaliser les trottoirs, sécuriser la piste cyclable, redimensionner les parking et poser le revêtement. Le coût de ces travaux s'élève à 620 000,00 € HT dont 50 % sont pris en charge par l'Etat et la région Pays de la Loire. Dans cette opération, le commune de l'Ile d'Elle prend en charge le réseau d'assainissement.

C'est parce que la commune de l'Ile d'Elle a choisi de faire partie de la communauté de communes Sud-Vendée-Littoral que ces travaux sont réalisés. Un autre choix (CDC Pays de Fontenay le Comte) n'aurait pas permis cela car cette entité n'a pas développé les mêmes compétences. Le coût pour le budget communal aurait été beaucoup plus important…

Je vais vous parler des projets pour l'année 2019, en essayant dans la mesure du possible de vous donner le plus d'éléments possibles.

Je commence par la voirie communale mise à mal par les sècheresses successives. L'entretien régulier par nos agents ne suffit plus, c'est pourquoi cette année nous avons décidé de faire un effort important sur environ 7 km pour un montant de 280 000,00 € HT. Heureusement, cette somme sera minorée par l'apport d'une « aide spéciale routes de marais » d'un montant de 52 000,00 € qui nous est attribuée par le département.

Le chantier pour la rénovation du foyer rural a pris un peu de retard car certains lots n'avaient pas eu de réponse de la part de professionnel ce qui nous a obligé à renouveler notre demande. Les travaux devraient néanmoins voir le jour au cours du deuxième semestre de l'année.

Le cimetière verra lui aussi son accessibilité améliorée par la mise en place d'un bitume dans les principales allées. Ces travaux débuteront à l'issue des congés annuels d'autant que l'entreprise a été choisie pour cette réalisation.

Une nouvelle boulangerie sera construite en bordure de la route de Fontenay le Comte. Tout comme vous, la municipalité aurai préféré conserver ce commerce en centre-bourg, mais le local actuel n'est plus aux normes et aucun endroit dans le centre-bourg est adapté pour accueillir celui-ci, la seule solution est donc de déplacer la boulangerie au bord de la départementale. Nous sommes donc intervenu auprès de nos épiciers qui sont d'accord pour développer un rayon pain, pâtisserie et viennoiserie au sein de leur superette « Proxi » et ainsi conserver un point de vente dans le bourg.

Sachez que ce projet sera financé à 66 % par des aides extérieures au budget communal réparties en trois postes:

- le contrat de territoire région,
- la DETR pour l'Etat,
- le fond LEADER pour l'Europe

Seulement 34 % reste à charge de la commune pour la construction de ce commerce; ce montant sera remboursé à la commune sous forme de loyer par les boulangers. L'installation et le matériel relatif à l'activité professionnelle seront financer par les boulangers et leur minotier. Le permis de construire de ce local a été déposé et les travaux devraient démarrés au mieux en décembre prochain.

Les travaux de dépollution et de démolition de l'ancienne briqueterie débuteront au cours du deuxième semestre, l'appel d'offre a été lancé. Ce projet est mené par la commune avec l'aide de l'Etablissement Public Foncier (EPF) de la Vendée. Cette friche industrielle laissera la place a un lotissement composé de 20 parcelles.

Notre commune manque de logements sociaux, c'est pourquoi deux parcelles situées dans le lotissement de la Fontaine ont été cédées à Vendée Habitat en échange de la prise en charge d'une partie de la viabilisation (50 %) dans le but d'y implanter quatre nouveaux logements.

Le dernier recensement confirme l'augmentation de la population nellezaise (1549 habitants). Sans nul doute, notre commune est attractive par sa situation géographique, son tissu commercial et artisanal ainsi que son tissu associatif. Le travail de la municipalité vise à maintenir cette attractivité par les opérations que je vous ai énumérées mais aussi par des actions moins visibles telles que:

- le rachat des emprunts en cours qui ont généré des économies de 60 000,00 € grâce à des taux beaucoup plus bas.
- ne pas contracter de nouveaux prêts en cherchant les meilleurs aides financières.
- ne pas augmenter les impôts locaux.

C'est pourquoi je remercie l'ensemble des membres de l'équipe municipale pour leur travail, leur implication et l'esprit dont ils font preuve pour l'intérêt général de la commune.

Je profite de cet édito pour remercier l'ensemble des employés communaux pour l'énergie et le sérieux dont ils font preuve dans leur tâche quotidienne.

Enfin, au nom de tous les élus je vous souhaite à toutes et tous de profiter pleinement de la période estivale tout en restant prudents sur les routes au cours de vos déplacements.

Joël BLUTEAU

En bref

Le restaurant municipal

Avec l'aide de la chambre d'Agriculture, une campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire a démarré depuis janvier 2019 au sein du restaurant scolaire.

Elle a pour but de sensibiliser les enfants à ne pas gaspiller par des actions ludiques et la pesée journalière des restes dans les assiettes.

Plusieurs moyens ont été mis en place pour diminuer ce gaspillage et fort est de constater que nous sommes arrivés à un résultat plus qu'honorable dans notre commune.

Centre de loisirs

L'Accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à18h

- du 8 juillet au 9 août pour L'Ile D'Elle
- du 8 juillet au 2 août et du 12 août au 30 août pour Chaillé-les-marais

des mini camps sont proposés par tranches d'âges.

Pour plus de renseignements, un flyer est à votre disposition à la mairie
Et pour toute inscription vous pouvez vous adresser à :

Hélène Manteau : 06.76.15.62.91, alsh-liledelle@sudvendéelittoral.fr

La voirie communale

Le programme de voirie 2018 s'est achevé en avril 2019 par la réfection de la route de la Sablière et la reprise partielle de la route de la Rivière Vendée. Le retard route de la Sablière est du aux travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable.

Pour mémoire, le programme 2018 comprenait aussi: le chemin de halage réalisé en enrobé et la réalisation du parking de l'antenne médicale.

Le programme 2019 dont le coût a été abordé dans l'édito comprend:

- le chemin de Pomère Nord en bicouche (2350 m),
- la rue de la Grande Vennelle en enrobé (60 m),
- la rue du Passage en bicouche (480 m),
- le chemin de la Victorine en bicouche (1085 m en demi chaussée et 375 m en pleine chaussée),
- la voie sans issue rue du Coteau en enrobé (40 m),
- la rue de Bellevue en point à temps automatique,
- la mise en accessibilité avec un enrobé des allées principales du cimetière.

Il reste deux projets qui seront réalisées en fonction de la météo et des possibilités des entreprises:

- la réparation du pont de la Rotte qui impose de créer un batard d'eau,
- le chemin du Bois Berneau.

La plate-forme de déchets verts

Mise en place depuis le 23 Mars 2019 uniquement pour les habitants de l'Île d'Elle, la plate-forme de déchets verts reçoit les résidus de pelouses et les branchages d'arbres taillés. Une fois par an les branchages seront broyés afin de permettre aux nellezais de récupérer du paillage pour leurs massifs.

Elle est gérée conjointement par Monsieur Alain GROS responsable des services techniques de la commune et Monsieur Marc BITEAU coordinateur du groupe de bénévoles.

Cette plate-forme est ouverte tous les samedis matins de 9h à 12h. La permanence est assurée par un groupe de bénévoles. Il est à noter qu'elle sera fermée du 14 Juillet au 15 Août 2019. Vous trouverez ci-dessous les dates d'ouverture avec le nom de la personne chargée de l'accueil.

Dates	Accueil
Samedi 29 juin	Monsieur Yves DURUPT
Samedi 06 juillet	Monsieur Sébastien GUILLON
Samedi 13 juillet	Monsieur Didier LEDROIT
Samedi 17 Août	Monsieur Bruno THIBAUDEAU
Samedi 24 Août	Monsieur Francis GROLLEAU
Samedi 31 Août	Monsieur Daniel POUPIN
Samedi 07 septembre	Monsieur Etienne FAGE
Samedi 14 septembre	Monsieur Daniel BONNAUD
Samedi 21 septembre	Monsieur Marc BITEAU

Le déplacement solidaire à l'Ile d'Elle

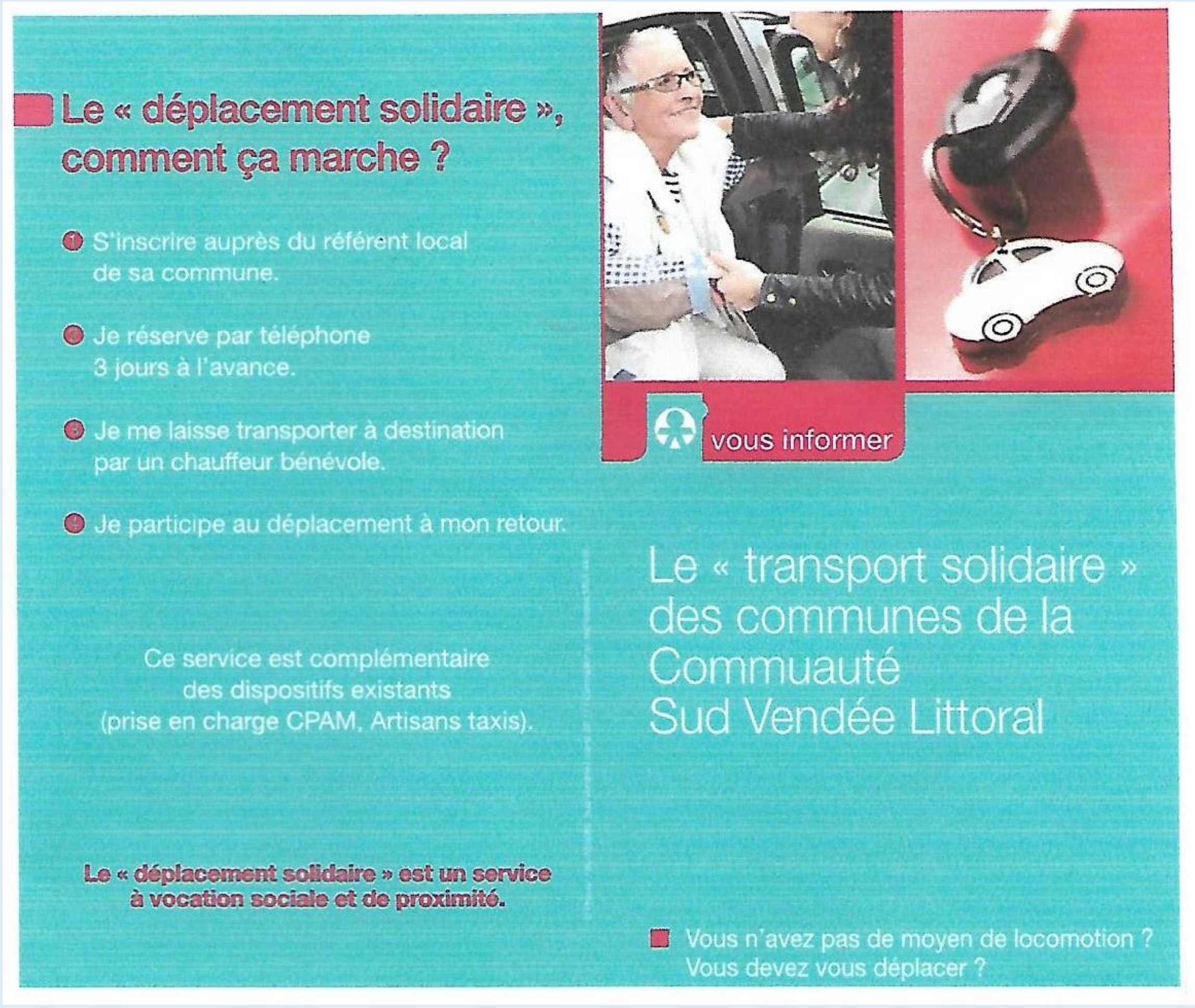

Si vous avez besoin de vous déplacer et que vous n'avez pas de voiture ou de permis de conduire, prenez contact avec la Mairie qui vous donnera les conditions ainsi que le nom des personnes qui pratiquent le déplacement solidaire à l'Ile d'Elle.

Programme à venir

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE L'ILE D'ELLE

FÊTE NATIONALE

13 JUILLET 2019

20 h 30	Distribution de boissons et confiseries pour les adultes et les enfants
21 h 30	Concert champêtre (Jardin de la Mairie)
22 h 30	Retraite aux flambeaux pour les enfants
23 h 00	Feu d'artifice musical
23 h 30	Bal gratuit au Foyer Rural

14 JUILLET 2019

12 h 00	Défilé au parc de la mairie
12 h 30	Vin d'honneur à la salle Picasso
22 h 00	Animation sur la place de la Liberté

L'utilisation des pétards et artifices en vente libre, interdite sur la voie publique, est placée sous la responsabilité des utilisateurs et de leurs parents pour les mineurs.

Le Maire

Joël BLUTEAU

ILE D'ELLE 14 Juillet 2019

Place de la Liberté

Au foyer rural en cas de pluie

L'animation touristique Nellezaise Organisée par

ADULTES 18 €
Apéritif
Assiette Fraîcheur
Jambon à l'os sauce Porto
Pomme de terre grenailles
Champignons
Assiette de fromages salade
Salade de fruits
Galette Nellezaise
Café

Repas 13 h préparé par :

AUNIS TRAITEUR

ENFANTS 9 €
8 à 10 ans
gratuit - 8 ans
Assiette Charcuterie
Nuggets chips
Glace

15 h **Animations:** Olivier Di Fonte
Stands divers - Buvette - Boucherie
Prestation offerte par le club de danse
Structure Gonflable enfant - 10 ans

Soir Grillades - Frites
Ambiance assurée toute la journée
Bal jusqu'à minuit par sono 2000

IPNS

Tel 02.51.52.01.10
02.51.52.04.99
02.51.52.01.70
05.46.01.39.35
02.51.52.04.57
ou chez les commerçants

RESERVATION OBLIGATOIRE
Pour le repas de midi
avant le 09 Juillet inclus

AUCUNE RESERVATION NE SERA PRISE SUR PLACE
SAUF SI DISPONIBILITE LE JOUR

L'ILE D'ELLE
Vendredi 9 août 2019

Au profit du TELETHON

Balade pédestre semi-nocturne, gourmande et commentée

18 h Place de la Liberté

Inscription et début du repas

18 h 30

Départ de la balade tous ensemble !

Au retour : continuité du repas
Mojettes, saucisses
Galette Nellezaise

Nouveau Parcours

Participation : adulte 10 €
Enfant de 3 à 11 ans : 3 €
Gratuit – de 3 ans

Inscription recommandée : renseignement et téléphone

02 51 52 01 10
02 51 52 04 99
02 51 52 04 57

Prévoir chaussures adaptées pour le parcours, lampe, gilet fluo

Le bénéfice sera entièrement reversé à : L'AMF/TELETHON

Venez nombreux, la recherche médicale n'attend pas !
Nous pouvons tous être concernés par la maladie

IPNS

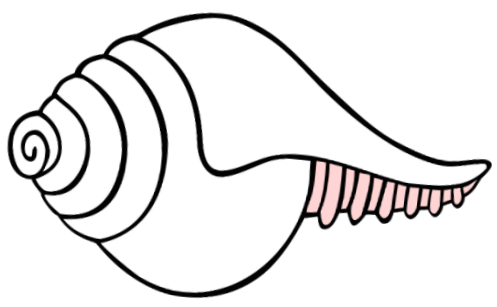

Présentation du patrimoine
Dans le Sud-Vendée
Le 20 septembre 2019
Salle Picasso

COMMUNE
DE

ILE D'ELLE

Madame, Monsieur,

Tout comme l'an passé, le maire et les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sont heureux de vous annoncer que le conseil départemental de la Vendée poursuit son programme d'actions collectives de prévention à destination des personnes âgées. Tout comme les autres départements, il a mis en place une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées dont une des missions est de statuer sur les projets des collectivités locales qui s'adressent **aux personnes ayant plus de 60 ans et résidant à leur domicile en Vendée.**

C'est pourquoi la commune de l'Ile d'Elle organise une journée conviviale le **mardi 24 septembre 2019** au cours de laquelle vous visiterez, le matin, les Salines et l'après-midi la roseraie des Sables. A midi un repas sera pris en commun au restaurant « le Petit Puits ».

Le programme de cette journée est le suivant :

08h00 : rassemblement sur la place de la Liberté,

08h15 : déplacement en car jusqu'au Sables d'Olonne,

10h00 : visite des Salines,

12h10 : déplacement en car jusqu'au restaurant,

12h30 : repas en commun dans le restaurant le Petit Puits

14h30 : Visite de la Roseraie,

17h00 retour vers l'Ile d'Elle

18h30 : arrivée à l'Ile d'Elle

Compte tenu des subventions octroyées par le conseil départemental et la commune de l'Ile d'Elle, cette journée vous est proposée pour la somme de 17,00 € par personne.

Pour participer à cette journée, il n'y a rien de plus simple : il vous suffit de renseigner le bon de participation joint et de l'accompagner de votre règlement (les chèques sont à libeller à l'ordre du trésor public) et de le déposer au secrétariat de la mairie de l'Ile d'Elle.

En espérant vous retrouver nombreux à cette activité… je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire Joël BLUTEAU

Rue de la Mairie - 85770 L'ILE D'ELLE - Tél. 02.51.52.00.39 Fax. 02.51.52.08.49
e-mail : secretariat@mairie-iledelle.fr

CONSIGNES DE SECURITE A AFFICHER DANS UN ENDROIT VISIBLE OU A COTE DU TELEPHONE

Canicule et fortes chaleurs

agir pour prévenir les risques

Se protéger avant

•Les **personnes âgées, isolées ou handicapées** peuvent se faire connaître auprès des **services municipaux** pour figurer sur le registre communal afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs.

•S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour **rester en contact** tous les jours avec les **personnes âgées, isolées ou fragiles**. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif

Se protéger pendant

Pour tous et tout particulièrement les femmes enceintes, les bébés ou les personnes âgées ou en situation de handicap :

Pendant une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de :

- •boire régulièrement de l'eau ;
- •mouiller son corps et se ventiler ;
- •manger en quantité suffisante ;
- •éviter les efforts physiques ;
- •ne pas boire d'alcool ;
- •maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- •passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ;
- •donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Numéros de téléphone utiles

Docteur: 02.51.53.83.64 OU 06.13.20.60.36
Mairie: 02.51.52.00.39
Voisins proches: ……..
Famille: ……..

Médiathèque de l'Ile d'Elle

De janvier à juin les animations se sont multipliées à la médiathèque. Heure du conte, séances de bébés lecteurs, comité de lecteurs de la médiathèque, expositions mais aussi de nouveaux rendez-vous qui ont remporté du succès auprès des participants.

En janvier, la médiathèque a participé à la Nuit de la lecture en partenariat avec le collège, une soirée de jeux et d'ateliers avec le comité de lecteurs « Des livres et vous ? » qui a diverti les parents et les enfants. En février, la veillée intergénérationnelle « La soupe au caillou en chansons » a réuni petits et grands autours d'un conte musical et d'une soupe, et enfin en avril, un atelier de créations de marque-pages autour de Pâques a ravi les enfants. Cette programmation s'inscrit dans le projet d'action culturelle qui allie découverte et convivialité pour tous les publics.

Les séances d'initiation à l'informatique par M. Michel-Claude Peltier le mardi ont permis aux usagers de progresser dans leur utilisation de l'outil numérique. Ces séances s'interrompent pour l'été.

En juillet, la médiathèque participe à la manifestation nationale « Partir en livre » et propose une heure du conte avec le kamishibai le mercredi 10 juillet.

Pour l'automne, la médiathèque a concocté un programme d'animations très divers, en septembre, l'heure du conte et une exposition sur le cinquantenaire des premiers pas sur la lune. En octobre, C'est l'auteur, Jean-Claude Coursault qui viendra présenter son nouveau livre.

En novembre le comité de lecteurs se réunira pour une nouvelle saison et, comme tous les ans, en décembre, une conteuse viendra pour les bébés lecteurs et les bibliothécaires vous proposeront l'heure des histoires sur Noël.

Conditions d'inscription:

Une cotisation de 10€ par famille et par un an est demandée pour l'emprunt de 4 livres, une revue, 2 CD et 1 DVD par carte Cet abonnement comprend également un accès gratuit à internet (deux postes disponibles) et au wifi. La médiathèque achète régulièrement des nouveautés et répond aux demandes des usagers. N'hésitez pas à venir nous voir, l'entrée est libre et gratuite.

Horaires d'ouverture:

Mardi : 15h15 à 18h15. Mercredi : 10h à 12h30 et 14h à 18h. Vendredi : 10h à 12h et Samedi : 14h à 17h30

QUELQUES RAPPELS

Mise en garde contre le démarchage téléphonique:

Tous les jours vous recevez des appels téléphoniques émanant d'opérateurs qui n'ont d'autres intérêts que de vous vendre un produit ou un service souvent bien au dessus du prix normal. Certains de ces démarcheurs n'hésitent pas à dire qu'ils ont l'autorisation du Maire pour vous démarcher.

Sachez que cela n'est pas vrai

Alors ne tombez pas sous le charme de ces beaux parleurs et raccrochez votre combiné. Lorsque la Mairie à une information à vous communiquer, elle utilise le bulletin municipal ou Info Nelle…

L'aire de jeux pour les enfants:

L'aire de jeux située sur la place de la Liberté a été réhabilitée afin de permettre aux jeunes enfants de jouer en toute sécurité grâce à des jeux homologués et aussi une barrière évitant aux plus turbulents d'échapper à la surveillance de leurs parents.

Aussi, cette aire n'est pas un parking à scooters ni non plus un défouloir pour adolescents en manque d'aventure qui s'acharnent à endommager le portillon.

Chers parents, après avoir lu ce petit article, je vous demande de bien vouloir faire les rappels nécessaires à vos adolescents…

Une nouvelle salle de réunion:

L'ancienne bibliothèque située dans la cours de la Mairie a été transformée en salle de réunion au profit des associations nellezaises. Elle peut recevoir 15 personnes. Pour l'utiliser, il suffit de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie. Les clés sont à récupérer et à réintégrer durant les heures d'ouverture du secrétariat.

Bon de participation *(à déposer au secrétariat de la mairie)*

Monsieur ou Madame…… *(Nom et prénom)*

Accompagné (e) de…… *(Nom et prénom)*

Participera *(1)*

Ne participera pas *(1)*

} A la journée du 24 septembre 2019

(1) Rayer la mention inutile